

REUNION DU 31 JANVIER 2012

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : M. BARBE. L. NOLET. X. RATTE.

B. DI BLAS. R. SEGALT. T. CORBERON.

D. LOROT.

C. DESPLAT. P. SODOYER. O. SAVARY.

Absents excusés : C. FANTIN (pouvoir T. CORBERON). F. TURCIN. M. BONNET.

Absent : JP. DURUP.

Secrétaire de séance : B. DI BLAS.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui appelle une observation quant à la libéralisation des droits de plantation, le conseil municipal ayant voté la motion qui refuse la libre plantation de vignes sur tout le territoire.

Il est passé à l'ordre du jour.

VOIRIE

Travaux 2012

La commission de la voirie a fait chiffrer des travaux de voirie en vue de l'établissement du budget primitif 2012, à savoir :

- Reprise de la chaussée de la RD 91 sur environ 220m, suite à l'affaissement de la tranchée réalisée pour des travaux d'assainissement.

- Réfection de trottoir en béton désactivé du monument aux morts à la rue du Moulin et de la rue Notre Dame, à la rue du Temple.

- Réfection de trottoir en bi-couche (calcaire) rue Auxerroise et Grande rue, du pont du bief à chez Bonnet et de la rue du Moulin à la Grande rue.

P. SODOYER - ne pas oublier l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les élus donnent des priorités quant aux travaux de voirie, à inscrire au budget, à savoir :

- les trottoirs de l'école maternelle à la rue du Grand Cotat, ensuite ceux de la rue Auxerroise et en dernier l'affaissement dû à l'assainissement.

Radars

Comme l'avaient demandé les élus à l'occasion d'une précédente réunion, 2 radars seront commandés chez MAGSYS. Un radar fixe sera installé à l'entrée nord du village, au poteau électrique de la Grande rue et un mobile avec batterie, à l'entrée sud.

Pour financer cet achat nous pourrions bénéficier d'une subvention d'un montant de 40% au titre des amendes de police.

BATIMENTS

Hangar

L'appel d'offres a été ouvert et les lots attribués, dont le lot 1 « gros œuvre » à l'entreprise Michel. Toutefois, un artisan ayant soumissionné n'a pas eu les mêmes documents que les autres. Nous avons été dans l'obligation de relancer un appel d'offres pour le lot n°1. L'annonce est passée le 30 janvier dans l'Yonne Républicaine et le BOAMP et les entreprises ont jusqu'au 23 mars pour remettre leurs offres.

Abri au complexe sportif

La société Auxerre annexe-habitat a été contactée pour chiffrer un « abri » qui pourrait être installé sur la plate-forme en béton.

Il est proposé de faire :

- un abri de 3.41m x 5.40m dans lequel il y aurait une salle de 3m x 3.50m et 2 WC. 1 ouvert à tous en permanence et l'autre dont l'accès se ferait par la salle qui pourrait être utilisée par le tennis et à l'occasion des manifestations.

- un auvent de 3 m X 5.40 m

La commission des bâtiments est mandatée pour affiner ce projet.

P. SODOYER demande que faire de l'ancien vestiaire.

ENVIRONNEMENT

Espace Lafarge

Les bornes d'éclairage public dans l'espace Lafarge ne semblent pas adaptées au lieu.

En effet, elles sont toutes cassées (véhicules, ballons, chaussures, etc ...) et devenues dangereuses.

Il nous est proposé de remplacer tous les points lumineux par des bornes encastrées de type LITTLE ROK(25),

La société EIFFAGE d'Auxerre qui nous assure l'entretien de l'éclairage public nous a fait une offre ainsi qu'AD ELEC de Tonnerre.

Les élus décident de retenir l'entreprise AD ELEC.

Embellissement

Il est proposé de faire l'acquisition de quelques pots de couleurs vives (jaune, vert vif, rose, bleu, etc...) afin d'égayer la cour de l'école et de proposer aux enfants d'y faire des plantations.

Peut-être faudrait-il envisager l'achat d'un minimum de 5 pots, d'au moins 1m de hauteur, afin qu'ils soient décoratifs et accessibles ?

Ces pots pourraient être installés dans la cour, à l'angle de la rue des Coteaux Fleuris et de la rue des Ecoles. Ainsi ils ne gêneraient pas l'accès à la cour et seraient visibles par tous.

Il pourrait être aussi installé un gros pot rond, rouge, à l'angle du garage des pompiers, de 140 de diamètre et 1.40m de hauteur. Ce pot serait décoratif et localiserait parfaitement le CPI.

Ces dépenses seront à prévoir au budget primitif 2012.

QUESTIONS DIVERSES

Relais SFR

S.F.R. nous a contactés pour l'installation d'un relais sur notre commune. Leur souhait étant de pouvoir bénéficier du château d'eau.

Depuis 2004 nous louons le château d'eau à ORANGE qui nous paye un loyer annuel.

Si vous souhaitez que SFR s'implante sur la commune, nous pouvons également leur louer le château d'eau.

Les élus émettent un avis favorable à cette requête avec paiement d'un loyer.

Matériel

Le matériel mis à disposition des associations pour les manifestations est vieillissant.

Peut-être faudrait-il envisager de faire l'acquisition de 10 tables avec bancs et d'un ou plusieurs « stands ».

Les élus souhaitent faire l'acquisition de 10 tables avec 20 bancs et 2 abris de

3mx4.5m (à prévoir lors de l'établissement du budget primitif).

Festival en Othe

Il nous est proposé un spectacle entre le 6 et le 18 juillet.

Les élus émettent un avis favorable à l'accueil d'un spectacle, soit le 8 juillet à l'occasion du vide-greniers, soit le 14 juillet après-midi.

Subventions

Le CFA de Champignelles, le CFA d'Auxerre, les PEP 89 et le CIFA nous sollicitent pour l'octroi d'une subvention. Les élus refusent d'allouer une aide aux organismes précités.

INFORMATIONS DIVERSES

Balayage - nous avons constaté sur la dernière facture de balayage de la mairie de Chablis que le tarif horaire avait augmenté de 12.78%.

16^{ème} circuit icaunais - cette course traversera notre commune le week-end des 16 et 17 juin prochain (une réunion d'information est prévue le 8 février).

Giromédias ex Girod signalétique est passée pour son intervention trimestrielle de nettoyage et n'avait rien de particulier à signaler.

Insee - les chiffres de la population étant définitif, la population de la commune est de 779 habitants.

Nationalité française - les candidats à la nationalité française devront être titulaires d'un diplôme au moins égal au brevet des collèges.

Plan ORSEC - les élus sont informés qu'il a été modifié afin de prendre en compte la distribution de pastilles d'iode en cas de rejets radioactifs dans l'atmosphère.

Société de pêche - cette association nous a remis son bilan 2011.